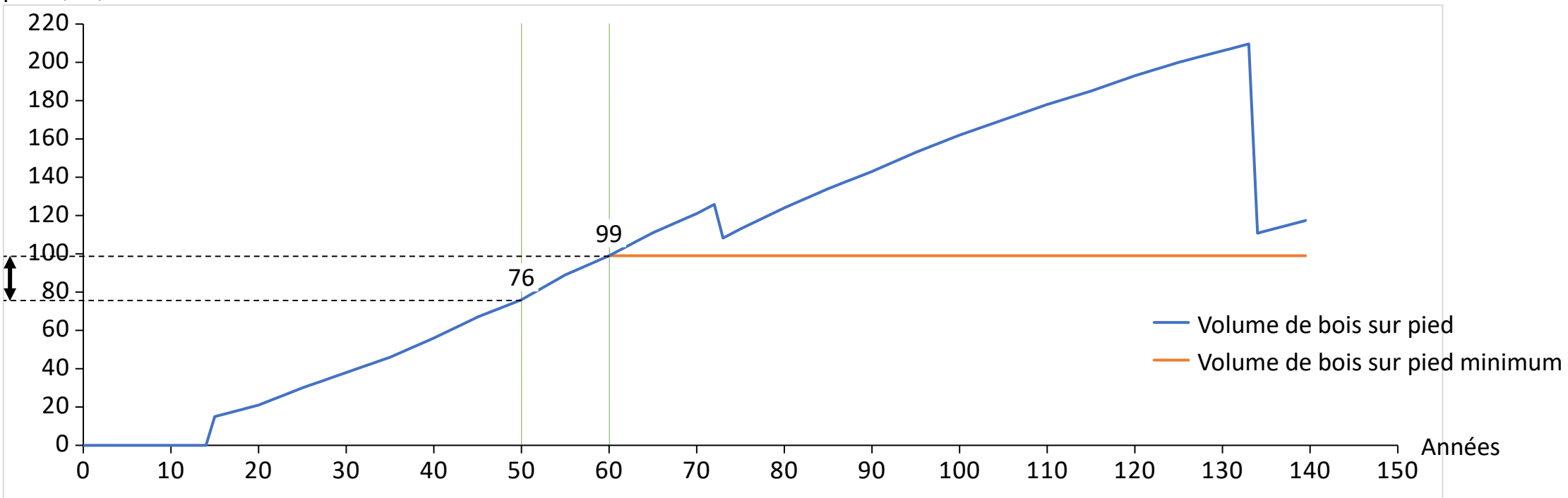


Exemple d'application du contrat de validation sur une forêt de feuillus plantée 50 ans avant la signature du contrat et faisant l'objet par la suite d'une gestion en sylviculture à couvert mélangé

Volume de bois sur pied (m³)

Accroissement du volume de bois sur pied donnant lieu à émissions de crédits carbone volontaires après chaque mesure validée: $99 - 76 = 23 \text{ m}^3$

$23 \text{ m}^3 = 45.6 \text{ t CO}_2$



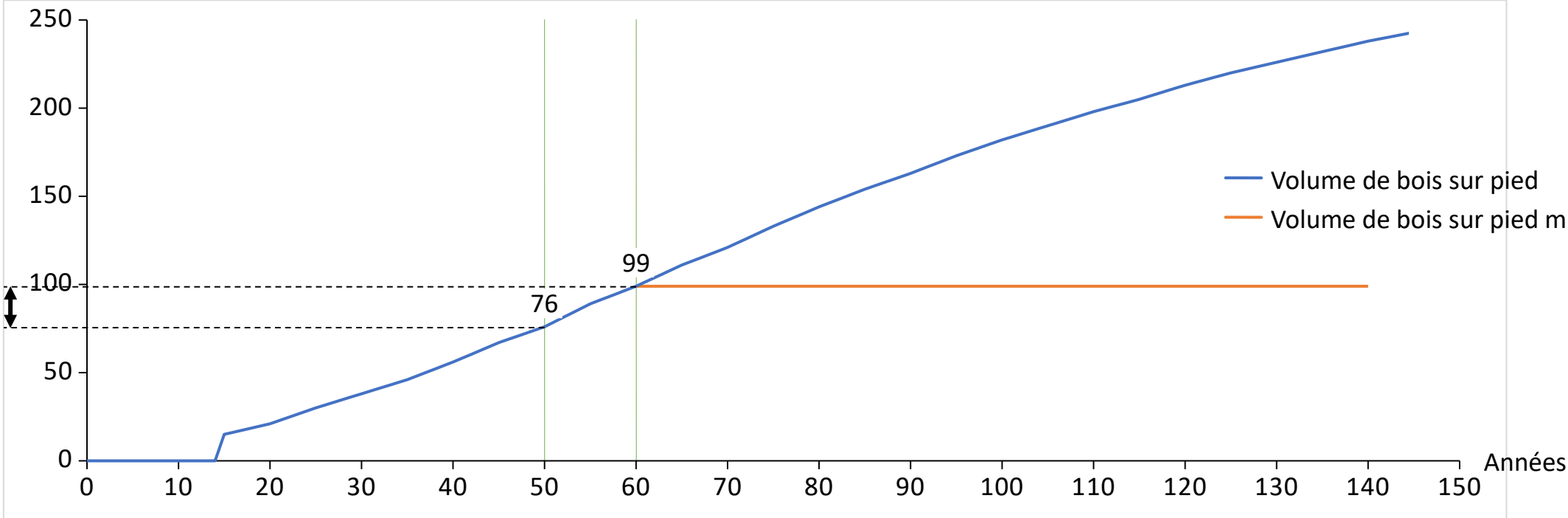
Signature du contrat: t_0 , 50 ans après plantation

Fin de l'émission des crédits : t_1 , 10 ans après signature



Exemple d'application du contrat de validation sur une forêt de feuillus plantée 50 ans avant la signature du contrat et faisant l'objet d'une politique de conservation stricte

Volume de bois sur pied (m³)



Accroissement du volume de bois sur pied donnant lieu à émissions de crédits carbone volontaires après chaque mesure validée: 99-76 = 23 m³

23 m³ = 45.6 t CO₂

Signature du contrat: t0, 50 ans après plantation

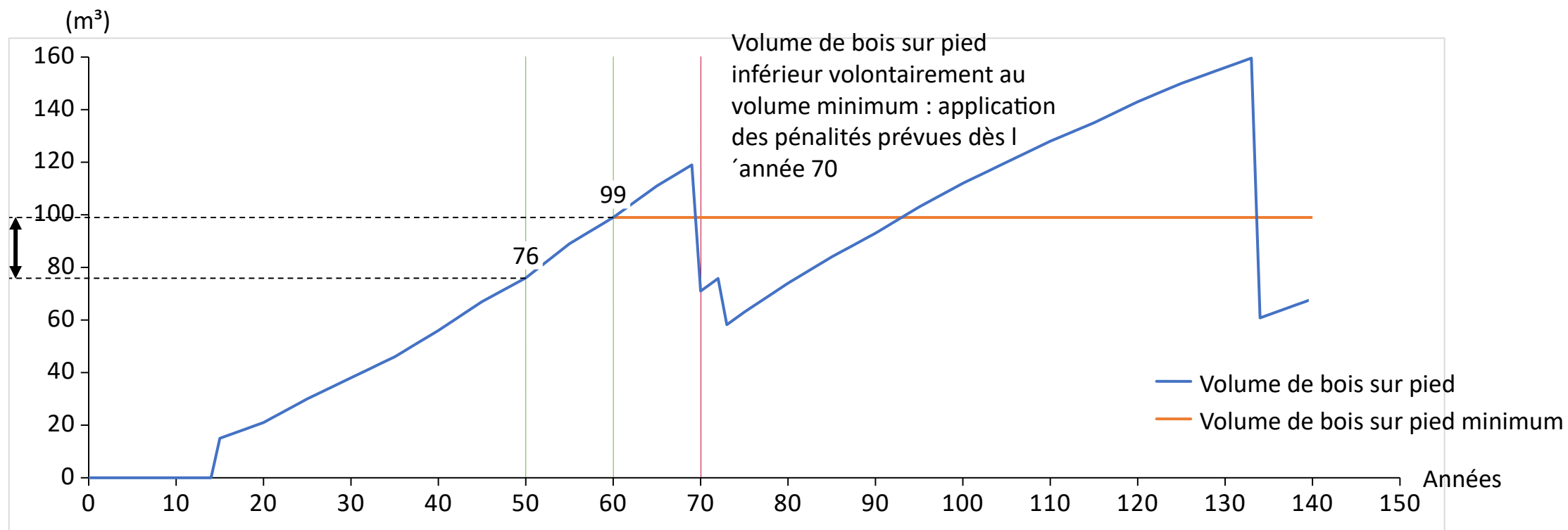
Fin de l'émission des crédits : t1, 10 ans après signature



Exemple d'application du contrat de validation sur une forêt de feuillus plantée 50 ans avant la signature du contrat donnant lieu à application des pénalités prévues

Accroissement du volume de bois sur pied donnant lieu à émissions de crédits carbone volontaires après chaque mesure validée: $99 - 76 = 23 \text{ m}^3$

$23 \text{ m}^3 = 45.6 \text{ t CO}_2$



Signature du contrat: t_0 , 50 ans après plantation

Fin de l'émission des crédits : t_1 , 10 ans après signature

